



COMMUNIQUÉ N°4

POURVOI EN CASSATION ET AUTRES PROCÉDURES PÉNALES

“JUSTICE WILL WIN”

“Pourvoi en cassation contre un jugement grave et préjudiciable à tous qui n’a pas sa place dans un état de droit”

Les parties belges saisissent la Cour de cassation contre le jugement rendu le 20 janvier 2025 à Liège. Il semblerait que les États membres pourraient leur emboîter le pas. La presse doit se tourner vers les autres parties pour connaître leurs intentions.

“Violer les droits fondamentaux entraîne une présomption de dommage automatique selon la CEDH”

Nous ne pouvons accepter d’abandonner face à une décision qui nie gravement la jurisprudence de la CEDH. Laisser la décision du 20 janvier devenir définitive aurait pour effet de détruire l’effectivité des droits humains.

“Il est inacceptable que la Justice organise volontairement l’impunité d’Ursula von der Leyen”

Par sa décision et avec le concours de l’EPPPO, la Chambre des mises en accusation de Liège nous a privés de nos droits, notamment celui d’avoir un recours effectif et un accès à un tribunal indépendant et impartial. Bien que des infractions aient été commises, la Justice n’entend pas laisser les citoyens s’en plaindre et encore moins les poursuivre elle-même. Il s’agit de facto d’une logique de pousser au crime et d’une légitimation tacite de la criminalité en col blanc.

“Notre victoire est celle d’avoir restauré la transparence en brisant le secret de Pfizer”

Nous avons mis fin à la rétention illégale des contrats organisée par la Commission von der Leyen et Pfizer. Des Députés européens, des victimes d’effets secondaires, des parents ayant perdu un enfant ou un proche, des pilotes de ligne ayant été entravés dans la mise en œuvre de la sécurité des passagers ... Tous peuvent enfin savoir ce qui leur a été caché depuis plusieurs années.

“Au départ de cette transparence, il faut punir les responsables et provoquer des changements sociétaux”

La transparence étant acquise, il faut maintenant rendre les décideurs responsables de leurs crimes et délits, mais également concourir à la mise en œuvre de changements sociétaux qui permettront un retour de la démocratie en Europe. Chacun suivra la voix qui lui convient.

“D’autres procédures pénales sont en cours ou à venir contre Ursula von der Leyen et ses complices”

Considérant que des infractions ont bien été commises d’autres actions judiciaires vont suivre ou sont déjà en cours. Nous ne laisserons aucun juge et aucun procureur organiser l’impunité. La corruption est un crime dont les auteurs doivent être poursuivis au lieu d’être protégés.